Descriptions et prérequis des formations de base et avancées de l'AFPC-Atlantique

L'ABC du syndicat (2 jours en personne ou 2,5 jours en ligne)

L'ABC du syndicat est le cours d'introduction à l'AFPC. Être membre d'un syndicat, ça veut dire quoi, au juste? Comment ça fonctionne? À quoi servent mes cotisations? L'ABC du syndicat répond à toutes ces questions. On vous présente également les rudiments d'une convention collective et vos droits en tant que personne salariée et membre de l'AFPC. Vous apprendrez qu'il y a plus d'une façon de s'impliquer dans le syndicat et de contribuer à la consolidation des sections locales dans la région. **On vous recommande de suivre L'ABC du syndicat en premier, afin d'acquérir les notions de base qui vous permettront de tirer le meilleur parti de tous les autres cours de l'AFPC.**

Règlement des griefs (2 jours en personne ou 2,5 jours en ligne)

Ce cours est essentiel pour les personnes déléguées syndicales et autres représentantes en milieu de travail qui veulent mettre à contribution leurs connaissances et leurs compétences en résolution de problèmes. Il vous présente le cadre législatif sur les griefs, les personnes plaignantes et celles qui les représentent, y compris les protections prévues pour celle qui choisit cette avenue. Vous développerez vos aptitudes en gestion de griefs et en résolution de problèmes au moyen d'exercices pratiques : collecte de faits, analyse de cas, rédaction d'un grief, constitution d'un dossier, structuration des arguments et présentation du dossier à l'employeur. Vous analyserez des études de cas déjà réglées afin d'en apprendre plus sur la jurisprudence. Normalement, ce cours se donne sur deux jours. **Prérequis : L'ABC du syndicat ou un équivalent.**

Introduction pour les dirigeantes et dirigeants de section locale (2 jours en personne ou 3 jours en ligne)

Ce cours d'introduction vous apprend comment diriger une section locale. Il sera question du rôle de la direction, des fonctions administratives, des règlements et du budget, de communication efficace et de la tenue de réunions. Vous apprendrez également comment vous prévaloir de toutes les ressources de l'AFPC à votre disposition. L'un des thèmes principaux de ce cours est le modèle de syndicalisme fondé sur la mobilisation et la mise

en pratique de celui-ci, dans le but d'assurer une forte présence syndicale en milieu de travail. **Prérequis : L'ABC du syndicat ou un équivalent.**

Santé et sécurité – *Code canadien du travail*, partie II (CTC II) (2 jours)

Conçue pour les activistes en santé et sécurité en milieu de travail, cette formation vous propose des exercices pratiques sur l'application de la partie II de la *Loi*, à savoir interpréter et analyser diverses dispositions du texte de loi dans la mesure où elles s'appliquent au milieu de travail. Une attention particulière sera portée aux principales modifications apportées à la *Loi*, et à l'application et au respect de celles-ci. Les activités d'apprentissage porteront sur les changements apportés à la partie II, les rôles et responsabilités des parties, le rôle du CSST, et la mobilisation en santé et sécurité au travail. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Introduction à l'équité en matière d'emploi (2 jours)

Ce cours a pour but de vous donner les outils nécessaires pour créer une culture de travail qui fait activement la promotion de l'équité en emploi. À la fin de ce cours, vous aurez une meilleure compréhension des principes qui la sous-tendent ainsi que de son fonctionnement. Vous apprendrez également comment la défendre et vous attaquer aux mythes courants. Enfin, vous aurez une bonne idée du rôle du syndicat en la matière et vous saurez comment vous y prendre pour l'appuyer. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Introduction à l'obligation d'adaptation (1 jour)

Ce cours a pour but de vous familiariser avec le concept de l'obligation d'adaptation, ainsi que son application dans un contexte professionnel et le rôle de chacune des parties prenantes. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Solidarité avec les communautés autochtones (3 jours)

Ce cours enseigne aux membres de l'AFPC l'histoire et les luttes des peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) de l'Île de la Tortue. Il porte sur l'histoire et les séquelles des pensionnats et des hôpitaux indiens, de la *Loi sur les Indiens*, du colonialisme, des droits de la personne, de la lutte contre le racisme et de l'oppression.

Il sera aussi question des 94 appels à l'action et des 10 principes de la réconciliation, et de leur application au travail de l'AFPC.

Le cours abordera aussi le thème de la solidarité avec les communautés autochtones et ce que l'on peut faire, en tant que syndicat et en tant que personne. Par des gestes de solidarité simples, mais profondément importants, vous trouverez des moyens créatifs et modernes de promouvoir la justice et les droits de la personne pour les Autochtones, leurs familles et leurs communautés.

La réconciliation s'exprime par l'action. C'est ce qu'on appelle la réconciliACTION. Mais avant de penser à la réconciliation, il faut d'abord chercher la vérité. Parce qu'il est beaucoup plus facile de s'engager dans la voie vers la réconciliation si on connaît la vérité. Ce cours se veut une première étape de ce parcours.

Il a été conçu expressément pour les membres non autochtones, mais les membres autochtones peuvent aussi s'y inscrire. Tout le monde est bienvenu.

Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.

Milieux de travail respectueux et lutte contre le harcèlement (2 jours)

Au cours de la première journée, il sera question de milieux de travail respectueux : se pencher sur les relations de pouvoir et leurs incidences sur le milieu de travail; trouver des moyens de miser sur la diversité au travail; déterminer les éléments qui constituent un milieu de travail respectueux; discuter de ce qui permet d'établir et de maintenir un milieu de travail respectueux; déterminer et mettre en pratique les compétences et les méthodes qui permettent de résoudre efficacement des conflits en milieu de travail. Le deuxième jour portera sur la lutte contre le harcèlement : définir ce que sont le harcèlement et l'intimidation et discuter de leurs conséquences sur les personnes salariées; présenter les politiques, les processus et le cadre juridique qui régissent le harcèlement au travail; trouver des façons de prévenir le harcèlement et l'intimidation au travail; déterminer les recours officiels et non officiels qui s'offrent aux victimes de harcèlement au travail; exposer les rôles et les responsabilités des différentes parties en matière de harcèlement au travail; être en mesure de reconnaître le harcèlement au travail et savoir réagir efficacement. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Jeunes membres

Ce cours a pour but de donner aux jeunes l'occasion de se rencontrer, de discuter de leurs expériences et de se pencher sur les problèmes qu'ils vivent au travail, au sein de leur syndicat et dans la société. Ils discutent aussi des enjeux mondiaux et du rôle des jeunes au sein du mouvement pour la justice sociale. Réservé aux 35 ans ou moins, ce cours est fondé sur l'action et sur une approche participative. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Rencontres avec l'employeur

Cette formation a pour but de vous amener à acquérir les connaissances de base, les habiletés et les techniques nécessaires pour traiter efficacement au quotidien avec la direction en tant que représentante ou représentant de votre section locale. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Politique 101 (2 jours)

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi les syndicats s'intéressent à la politique? Quelqu'un vous a-t-il déjà dit que vous devriez faire de la politique? Vous demandez-vous si la politique est aussi importante qu'on le dit?

Si oui, ce cours est pour vous!

En tant que personnes qui travaillent, votent et consomment, nous sommes touchées par les décisions prises par nos gouvernements. Le cours Politique 101 aborde ces enjeux politiques et nous fait réfléchir au genre de gouvernement que nous voulons au pouvoir et au genre de société que nous souhaitons bâtir ensemble. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

L'art de parler en public pour les syndicalistes (1 jour)

Pour beaucoup de gens, parler en public, c'est une phobie. Comme syndicalistes, vous aurez souvent l'occasion de le faire, surtout dans les semaines précédant les congrès. Apprenez à maîtriser cet art et à bien vous préparer pour limiter les sources de stress. Cette formation vous propose des conseils pour vous aider à vaincre le trac et à vous exprimer efficacement devant un public. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Dernière mise à jour : 24 septembre 2026

Résolutions 101 (1 jour, en personne ou en ligne)

Vous voulez savoir comment formuler une résolution efficace en vue d'une conférence ou d'un congrès? Cette formation vous apprend les règles à suivre pour rédiger de bonnes résolutions. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Objectifs du cours :

- Examiner diverses façons d'apporter des changements à l'AFPC
- Connaître la procédure de soumission des résolutions aux congrès
- Savoir comment bien rédiger une bonne résolution
- S'exercer à rédiger des résolutions et à trouver les renseignements nécessaires pour les appuyer
- Discuter de stratégies pour obtenir du soutien en faveur des résolutions à l'approche de la conférence ou du congrès

Règles de procédure des congrès (1 ou 2 jours)

Ce cours enseigne aux membres la raison d'être des congrès. Au moyen d'exercices pratiques, les membres se familiarisent avec les règles de procédure (élections, vote, présentation de rapports, etc.). Il explore également le rôle des comités des congrès, des présidences des comités et des présidences du congrès, et donne une bonne idée de la dynamique que l'on retrouve lors de ces activités. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Préparation au congrès (1 jour)

Cet atelier présente aux nouveaux activistes l'objectif et les mécanismes d'un congrès syndical, ainsi que le « quoi », le « pourquoi » et le « comment » des congrès. Il a été conçu pour les personnes déléguées ou observatrices qui en sont à leur première participation à un congrès régional de l'AFPC ou de leur Élément. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

** NOUVEAU** La tyrannie, le fascisme et l'autoritarisme : des enjeux syndicaux (1 jour)

Cet atelier est le fruit d'une résolution adoptée au congrès national de l'AFPC de 2022 (22/GEN-009) qui demandait à l'AFPC de sensibiliser ses membres à la suprématie blanche et au fascisme.

Comme son nom l'indique, ce cours traite du fascisme, de l'autoritarisme et de la tyrannie.

Compte tenu de la montée du fascisme et de la tyrannie partout dans le monde, on doit sensibiliser les gens. Cette situation a des effets dévastateurs sur les syndicats, les Autochtones, les personnes noires et racisées, les personnes ayant un handicap, les personnes non chrétiennes, les communautés 2SLGBTQIA+, d'autres groupes ciblés et la société dans son ensemble. Sous le couvert du prétendu « droit » à la « liberté d'expression », le fascisme, les idéologies tyranniques, le suprémacisme blanc et les discours haineux prennent de plus en plus de place dans la société canadienne. **Il n'y a pas de prérequis pour ce cours.**

Objectifs du cours :

- Définir et reconnaître les idéologies politiques, en particulier celles qui vont à l'encontre des principes démocratiques
- De reconnaître les étapes susceptibles de conduire à des dérives tyranniques et fascistes
- D'apprendre à poser des gestes forts pour s'opposer au fascisme et aux autres idéologies tyranniques
- De réfléchir aux moyens de créer une société plus équitable

Cours de perfectionnement sur l'obligation d'adaptation à l'égard des membres ayant un handicap (2,5 jours)

Ce cours vous propose d'accroître votre capacité à offrir une représentation efficace en matière d'obligation d'adaptation pour les membres ayant un handicap de votre section locale**. Il s'adresse aux représentantes et représentants syndicaux de l'AFPC (personnes déléguées syndicales, membres de la direction d'une section locale, etc.) qui :**

- ont suivi une formation et ont de l'expérience en représentation de membres ayant un handicap ou en matière d'obligation d'adaptation;
- ont suivi une formation syndicale (ou ont une expérience équivalente) en matière de représentation des membres.

Objectifs du cours :

Savoir reconnaître la nécessité d'obligation d'adaptation; comprendre les différents processus liés à l'adaptation pour les membres ayant un handicap (c.-à-d., les prestations d'invalidité, le retour au travail, l'indemnité pour accident du travail et congé pour accident du travail, dispositions en matière de santé et de sécurité, et évaluations médicales)

Être à l'aise de traiter des principales questions liées à l'adaptation du milieu de travail pour les membres ayant un handicap (p. ex., problèmes de santé mentale, handicaps multiples, oppression et harcèlement); acquérir les outils et l'information nécessaires pour représenter efficacement les membres qui ont besoin de mesures d'adaptation au travail

Comprendre la définition juridique de la discrimination et de l'adaptation au travail; définir des mesures proactives d'adaptation en milieu de travail; connaître les divers recours à la disposition des membres ayant besoin de mesures d'adaptation.

Prérequis :

- *Être membre en règle et avoir suivi L'ABC du syndicat ou Initiation à l'AFPC pour les membres autochtones ou un équivalent*
- *La priorité sera accordée aux membres ayant suivi le cours sur le règlement des griefs et/ou celui sur l'obligation d'adaptation ou un de leurs équivalents, et qui ont de l'expérience en représentation des membres au travail.*

Cours de perfectionnement des dirigeantes et dirigeants de section locale (4 jours)

Ce cours s'adresse aux personnes déléguées syndicales et aux membres de la direction d'une section locale.

Vous êtes membre de la direction de votre section locale et vous cherchez de nouvelles façons de gagner en efficacité? Vous souhaitez trouver des moyens et acquérir des connaissances qui vous permettront de perfectionner vos compétences en leadership, en résolution de problèmes et en mobilisation? Vous voulez rencontrer d'autres membres de la région afin de réseauter et mettre en commun vos compétences et votre expérience? Alors, ce cours est pour vous!

« Des sections locales fortes et efficaces sont la pierre angulaire de l'AFPC. Elles sont indispensables à la mobilisation des membres. Et l'éducation est une composante cruciale de la création de sections locales et de succursales fortes et efficaces. » – Conseil national d'administration (CNA)

Cette formation en résidence a été conçue pour les personnes déléguées syndicales et les membres de la direction d'une section locale qui cherchent à obtenir une meilleure compréhension du fonctionnement d'une section locale et les outils nécessaires pour en assurer la bonne marche, ainsi qu'à perfectionner leurs compétences en militantisme.

On y explique comment fonctionnent les sections locales (rôle de la direction, réunions, activités, mandats des comités, etc.), et on aborde des sujets comme la planification stratégique, la communication, le recrutement, la représentation, l'inclusivité, et les droits et les protections des représentantes et représentants syndicaux. Enfin, il sera aussi question de militantisme social et des façons de faire participer les membres au mouvement syndical en général.

Prérequis :

- *L'ABC du syndicat ou Initiation à l'AFPC pour les membres autochtones ou un équivalent* ***et***
- *Introduction pour les dirigeantes et dirigeants de section locale* ***ou***
- *De l'expérience équivalente*

Dernière mise à jour : 24 septembre 2026

Programme de perfectionnement en représentation syndicale (PPRS) (4 jours)

Si vous êtes une personne déléguée syndicale de l'AFPC ayant déjà représenté des membres auprès de l'employeur et que vous souhaitez améliorer vos compétences en représentation, cette formation est pour vous.

Le Programme de perfectionnement en représentation syndicale est une formation avancée de quatre jours qui examine les divers moyens à votre disposition pour susciter la participation des membres à la résolution des problèmes dans leur lieu de travail. Vous aurez l'occasion d'approfondir vos connaissances au sujet de la procédure de règlement des griefs et de votre rôle quant à la représentation des membres à chacun des paliers, jusqu'à l'arbitrage. À partir de cas réels de griefs renvoyés à l'arbitrage, vous ferez un exercice où vous devrez suivre chacune des étapes de la procédure : l'entrevue avec les membres; l'établissement des faits; la rencontre avec l'employeur comme première étape du processus; la rédaction de grief; la préparation aux audiences de grief; la représentation d'un membre durant les audiences de grief.

Prérequis :

- *L'ABC du syndicat ou Initiation à l'AFPC pour les membres autochtones (ou un équivalent)* ***et***
- *Règlement des griefs* ***et***
- *Expérience en représentation des membres auprès de l'employeur*

Mobilisation et représentation en matière de racisme au travail (Programme national d'éducation)

Cette formation vous apprend à reconnaître la discrimination raciale au travail, à soutenir les membres racisés et autochtones victimes de racisme et à trouver des moyens pertinents de remédier à la discrimination raciale en milieu de travail. Les personnes qui suivent ce cours doivent avoir une bonne connaissance des procédures relatives à la défense de griefs et de droits de la personne. (Cours de deux jours)

Ce cours vous propose d'améliorer vos compétences afin de mieux représenter les membres noirs, autochtones et asiatiques et d'autres membres racisés de l'AFPC, pour défendre leurs droits et reconnaître leurs réalités intersectionnelles.

Dernière mise à jour : 24 septembre 2026

En adoptant une approche qui tient compte des traumatismes, vous serez mieux à même d'aider nos membres et d'intervenir efficacement dans les cas de discrimination raciale.

Prérequis :

- Avoir suivi le cours d'initiation au Règlement des griefs (cours de deux jours) ou une formation équivalente (L'ABC du syndicat), ou encore avoir de l'expérience en la matière
- Avoir une connaissance de base des concepts liés aux droits de la personne, du processus de règlement des griefs, et de la structure de l'AFPC
- Il ne s'agit pas d'un cours de base

Syndicalisme à l'Île de la Tortue (5 jours)

Vous voulez tisser des liens constructifs et durables avec les Autochtones, au travail et ailleurs, afin de contribuer à la décolonisation de leurs peuples et d'accroître leur représentation sur le marché du travail et au sein des syndicats? Inscrivez-vous à ce cours! Il est ouvert à l'ensemble des membres de l'AFPC, mais il a été conçu à l'intention des membres non autochtones qui souhaitent en apprendre davantage sur les enjeux de ces peuples et qui veulent œuvrer à leurs côtés, que ce soit dans leur section locale, au travail ou dans leurs communautés. Cette formation se veut un cours d'initiation à l'histoire et à la culture des peuples autochtones et aux enjeux actuels auxquels ils sont confrontés.

Prérequis :

- *L'ABC du syndicat ou Initiation à l'AFPC pour les membres autochtones (ou un équivalent)*

Femmes et syndicats : Une alliance gagnante (4 jours)

À l'AFPC, 60 % de nos membres sont des femmes, et le nombre de femmes occupant un poste de direction augmente d'année en année. Cette formation s'inscrit dans nos efforts en vue de favoriser une réelle égalité entre les genres au sein du syndicat et de nos communautés. Vous y découvrirez notre Féminhistoire afin de comprendre l'importance d'une analyse féministe de nos conventions collectives, de nos structures syndicales et de nos communautés, de sorte qu'elles tiennent chacune compte de nos principes et de nos

objectifs. Vous aurez aussi l'occasion de développer des stratégies afin de faire avancer les dossiers des femmes, à l'échelle locale comme mondiale.

Ce cours est offert aux membres de l'AFPC qui se définissent comme femmes.

Prérequis :

- *L'ABC du syndicat ou Initiation à l'AFPC pour les membres autochtones (ou un équivalent)*
- *Expérience de militantisme confirmée pour la condition féminine*

Programme de développement du leadership syndical (PDLS) (offert tous les trois ans)

- Vous êtes chef syndical élu ou une ou un leader qui a la confiance et le respect des autres membres?
- Vous avez à cœur la défense des droits des travailleuses et travailleurs, les droits de la personne et la justice sociale?
- Souhaitez-vous préconiser un leadership collaboratif durable?
- Voulez-vous apprendre à diriger selon une démarche anti-oppressive?
- Voulez-vous acquérir des compétences qui contribueront à faire de l'AFPC un syndicat plus fort, plus efficace, inclusif, mieux organisé et centré sur les membres?
- Êtes-vous en mesure de vous investir dans un programme de formation intensif d'un an et de mettre à profit vos apprentissages dans le cadre de vos fonctions de leader au cours des prochaines années?

Le Programme de développement du leadership syndical (PDLS) de l'AFPC est un cours avancé d'un an sur le leadership offert aux membres prêts à se perfectionner dans leur rôle de direction au sein du syndicat.

Depuis plus de 35 ans, le PDLS est reconnu comme l'un des meilleurs programmes de formation de sa catégorie au Canada. Il offre de nombreuses possibilités d'apprentissage, et bon nombre de leaders régionaux et nationaux actuels de l'AFPC, diplômés du PDLS, peuvent en témoigner.

Tant les leaders syndicaux officiellement élus que les leaders syndicaux informels qui sont respectés dans leur milieu de travail peuvent bénéficier de ce programme. Les candidates et candidats idéaux sont les leaders capables de collaborer avec les autres parties

prenantes du syndicat et d'apporter des changements importants, et qui suscitent le respect et la confiance des membres.

Le PDLS offre aux leaders la formation, les outils et un espace commun pour développer leur capacité individuelle et collective à transformer l'AFPC en un syndicat plus fort, plus efficace, inclusif, mieux organisé et centré sur ses membres.

Le PDLS est offert tous les trois ans dans les sept régions de l'AFPC. Le programme comprend six étapes obligatoires, soit trois rencontres en personne et trois étapes à distance.

Prérequis :

- *L'ABC du syndicat* ***ou***
- *Initiation à l'AFPC pour les membres autochtones* ***ou***
- *Expérience équivalente de militantisme à l'AFPC ou dans la communauté*

L'AFPC s'engage à ce que les personnes qui participent au PDLS soient représentatives de la diversité de ses membres. Elle invite donc les membres autochtones, les membres racisés, les membres ayant un handicap, les femmes, les membres 2SLGBTQIA+ et les membres de moins de 36 ans à s'inscrire au programme.